

## ACTUALITÉS DIVERSES

### 3... 2... 1... SPACE SHELTER ! FORMATION SUR LA CONFIDENTIALITÉ ET LA SÉCURITÉ POUR LES ASSOCIATIONS

SOCIALware vous présente «Space Shelter», un jeu web destiné à vous informer et vous outiller pour surfer en toute sécurité sur le web dans le cadre de la semaine sur la Cybersécurité.

SOCIALware propose également deux webinaires gratuits le 9 et 25 novembre conçus dans le but de fournir des connaissances et des compétences pouvant améliorer la vie des organisations, des communautés et des personnes aux niveaux local et national.

Plus d'information



### VOLONTARIAT, QUE DIT LA LOI ?



Quelles sont vos obligations en tant qu'organisation ? Faut-il faire une convention ? Est-ce qu'une personne sans papier peut être volontaire ? Peut-on demander un certificat COVID Safe Ticket à ses bénévoles ?

Voici quelques exemples de questions que les organisations adressent fréquemment. La PFV a développé une série d'outils et services pour y voir plus clair en la matière disponibles sur son [site internet](#).

Spécialement pour leurs membres, la PFV vous propose une rencontre pour clarifier le cadre légal entourant le volontariat, répondre à vos questions les plus pressantes et parcourir les outils qui pourront vous aider dans votre quotidien avec les volontaires.

Date : 09/11/2021

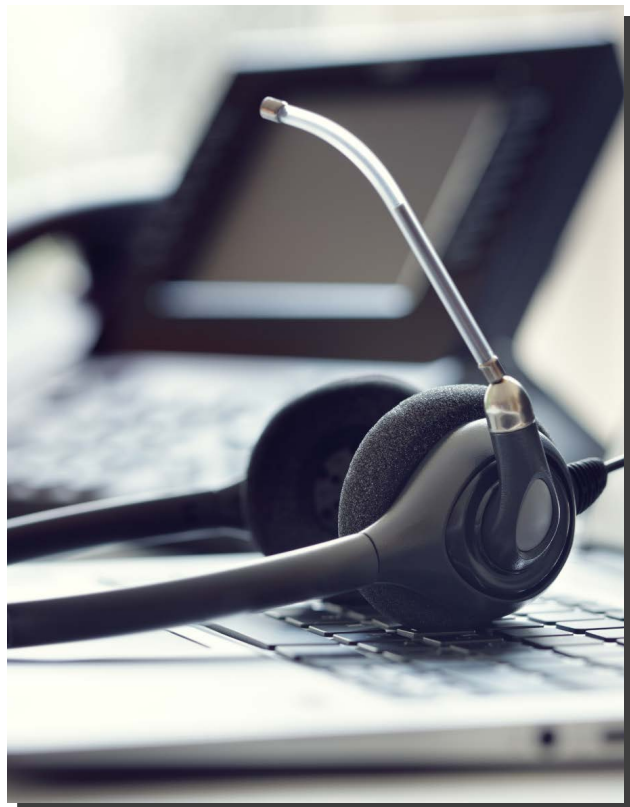
Heure : 10h à 12h

Visioconférence

Inscription gratuite à [info@levolontariat.be](mailto:info@levolontariat.be) ou par téléphone au 02 512 01 12

## LIGNE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE DU SEPP (CESi)

Le CESi (Service Externe de Protection et de Prévention au travail) met en place un service de soutien et d'accompagnement psychologique individuel de vos travailleurs. Le service consiste en une mise disposition d'une écoute et d'un accompagnement psychologique pour les travailleurs des entreprises qui le souhaitent.



Afin d'accompagner les travailleurs dans la situation exceptionnelle suscitée par le COVID-19, Le CESi met à votre disposition une ligne téléphonique unique. Cette ligne offre tant une écoute que des conseils aux travailleurs en difficulté dans la situation sanitaire actuelle.

Il s'agit dans un premier temps de leur permettre de se décharger émotionnellement ainsi que de recevoir des conseils pertinents pour faire face à la situation.

Un entretien avec un Conseiller en prévention aspects psychosociaux peut, au besoin, avoir lieu dans un second temps pour un accompagnement optimal et adapté aux besoins des travailleurs, le cas échéant avec un psychologue clinicien de l'équipe SenseCare. Cet accompagnement plus spécifique comprend un pack de 3 séances d'1h.

La ligne d'écoute respecte l'anonymat des travailleurs entendus et la confidentialité de leurs propos.

La ligne téléphonique est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 17h00. En dehors de ces plages horaires, les travailleurs ont la possibilité de laisser un message vocal ou un email à l'adresse psychosocial@cesi.be en vue d'être recontactés le jour ouvrable suivant entre 8h et 17h.

***Pour plus d'infos sur le service et ses modalités: [Crise COVID-19 : soutien individuel – accompagnement des travailleurs.](#)***

Les entreprises intéressées et souhaitant davantage d'informations, peuvent prendre contact directement avec le secrétariat de la Gestion des risques [gestiondesrisques@cesi.be](mailto:gestiondesrisques@cesi.be).

Pour rappel, le service CESi Assistance peut fournir une écoute liées aux syndromes post traumatiques aux entreprises affiliées au CESi et ayant souscrit à CESi Assistance. Le service a été actualisé dans le cadre de la crise COVID-19.

